http://www.snetap-fsu.fr/Le-SNETAP-FSU-conteste-vivement.html



Bac pro 3 ans : le SNETAP-FSU exige la mise en oeuvre d'un plan d'urgence

- Les Dossiers - Pédagogie - Réformes du lycée - Réforme de la voie professionnelle -



Date de mise en ligne : vendredi 7 décembre 2012

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Copyright © Snetap-FSU Page 1/10

Madame la Directrice Générale,

Le SNETAP-FSU rappelle que la rénovation de la voie professionnelle s'est mise en ½uvre pour l'ensemble des élèves faisant le choix du Bac Pro à la rentrée 2009, sans test ou expérimentation préalable (sinon à l'Éducation Nationale et alors même que les rapports des IGEN indiquaient explicitement que la voie 3 ans ne répondrait aux besoins que d'un tiers des jeunes... le maintien d'une voie 4 ans étant dès lors une obligation afin de ne pas laisser nombre d'élèves au bord de la route) et sans prévoir aucune évaluation dans l'intérêt des jeunes passant ce diplôme.

Cette rénovation aurait donc du se trouver sous une surveillance particulière. Cela n'a pas été le cas.

Faute d'une véritable analyse au cours des 3 premières années de mise ½uvre de cette rénovation, chaque élément permettant aujourd'hui de mesurer la réussite ou l'échec de la RVP doit être regardé de près. À ce titre les résultats de la 1ère session de ce « Bac Pro 3 ans » sont un critère essentiel.

Pour le SNETAP <u>FSU</u> le rapport « expertise des résultats d'examen du baccalauréat professionnel de la session 2012 » de l'Inspection de l'enseignement agricole [1], présenté au <u>CTEA</u> du 29 novembre 2012, est donc un des éléments qui doit amener à des prises de décisions fortes.

Un plan d'urgence s'impose :

Tout d'abord, à court terme, pour cette année scolaire :

- en recensant avec précision les candidats qui ont échoué en juin dernier (engagement pris par votre prédécesseur en juin dernier), leur situation, ceux qui ont redoublé, ceux qui ont décroché. À partir de ce recensement, l'appareil de formation doit mettre en place des dispositifs d'aide spécifiques ;
- en remettant en place la dotation de 60 heures de mise à niveau dans les référentiels de <u>BTSA</u>, indispensable pour permettre à ces nouveaux étudiants de ne pas décrocher dès le premier trimestre ou semestre (cf. l'analyse des inspecteurs p 25 de leur rapport) ;
- votre administration ne peut laisser sans initiative forte la future promotion de juin 2013 ;

Puis à moyen terme, pour l'année scolaire prochaine :

- pour les jeunes actuellement en seconde professionnelle repérés en difficulté par les équipes pédagogiques à la fin du premier ou second trimestre, **la possibilité forte d'ouvrir des classes spécifiques doit être accordée**. Vous devez donner un signal fort à vos services régionaux allant dans ce sens en garantissant aux établissements que l'ouverture d'une classe spécifique légitime ne pénalisera pas leur classe de première professionnelle. Cet engagement constituerait un signe fort de votre volonté de faire réussir le maximum de jeunes. Cet engagement doit s'accompagner dès maintenant d'une réflexion sur l'organisation de cette classe spécifique.
- Pour les jeunes en première professionnelle, **l'ensemble des dispositifs d'individualisation doit être réinterrogé** à l'aune des contre-performances avérées à l'examen, des nombreux retours du terrain et des

Copyright © Snetap-FSU Page 2/10

préconisations des inspecteurs dans leur rapport d'avril 2011 (non prises en compte jusque là).

Ainsi, l'IEA rappelle dans son rapport que le « niveau national doit créer les conditions favorables pour la mise en ½uvre des réformes » ajoutant que la DGER assurant le pilotage doit à ce titre « fournir les grandes orientations et les éléments de cadrage nécessaires qui se déclinent ensuite au niveau des établissements dans le cadre de leur autonomie. » (p 23). Elle souligne en effet « qu'en dehors des horaires inscrits à l'emploi du temps et donc affectés dès la rentrée scolaire, les autres dispositifs se sont mis en place de façon inégales », « avec peu de méthode et de motivation », sachant que « dans certains cas ces heures ont été utilisées pour combler des sous-services, ou encore créer des dédoublements pour l'enseignement disciplinaire » (p 5), « certains enseignants se plaignant de s'être vus attribuer les heures d'accompagnement personnalisé « contraints et forcés » (p 6). « L'assurance de disponibilité de moyens doit donc être au moins garantie d'une année sur l'autre, pour envisager la concertation et l'engagement des équipes » et l'Inspection d'ajouter « qu'en ce qui concerne les modalités de rémunération, la prise en compte sous forme d'heures supplémentaires n'apparaît pas toujours en effet, aux yeux de nombreux enseignants ou de directeurs d'établissements, comme une solution réellement satisfaisante et l'intégration de l'ensemble des horaires dans la fiche de service des enseignants est une demande forte. » (p 13).

Enfin à long terme, pour l'année scolaire 2014-2015 :

- une **remise à plat complète de la RVP** avec la mise en place à côté du dispositif 3 ans réformé, la possibilité d'un parcours 4 ans avec le retour d'un véritable diplôme de niveau V reconnu par tous pour ses valeurs éducatives et professionnelles.

À ce stade, revenons sur cette chronique d'un gâchis annoncé et sur l'analyse que porte le SNETAP-FSU sur le rapport de l'Inspection présenté à l'occasion du <u>CTEA</u> du 29 novembre 2012.

Le SNETAP FSU, par une enquête partielle dès le mois de juillet, a été le premier à alerter l'administration sur les premiers résultats du Bac Pro 3 ans. Nous constatons aujourd'hui que le rapport de l'Inspection confirme une baisse globale des résultats et un écart significatif entre les parcours 3 ans et 4 ans.

Mais dans ces conditions nous ne pouvons suivre les conclusions de ce rapport (« il n'est pas surprenant de constater des résultats différents de ceux des années antérieures ... », « Les résultats de la session 2012 ne permettent pas de remettre en cause la RVP, dont le déploiement n'est pas achevé. », ...) qui laissent entendre qu'il faut poursuivre cette réforme et attendre encore quelques années avant d'en faire un bilan définitif. À ce sujet, la seule décision prise lors du CTEA du 29 novembre de réaliser le même exercice d'expertise pour les résultats de la promotion juin 2013 est insuffisante et bien en-dessous des attentes légitimes des usagers et des personnels de l'enseignement agricole.

Pour le SNETAP une telle conclusion est inacceptable au vu du nombre d'élèves et d'apprentis déjà victime d'une politique éducative conduite à l'aune des seules économies budgétaires et du nombre d'élèves et d'apprentis aujourd'hui en Bac Pro, susceptibles de subir les mêmes conséquences en juin 2013.

Le SNETAP-FSU ne peut accepter l'argumentaire totalement artificiel de l'administration pour défendre la RVP. Si le nombre d'élèves qui ont obtenu le bac est en augmentation, ce n'est que par l'effet mécanique du double flux. Avec la décision, sans précédent, de faire passer un même examen par deux générations d'élèves qui ont suivi la filière avant et après la RVP, vous augmentiez mécaniquement cet effectif de lauréats. De la même façon, défendre la RVP en indiquant que l'élévation du nombre de jeunes qui atteignent le niveau IV est une tromperie éhontée car tous les jeunes pour obtenir le diplôme de niveau V devaient passer en première pro et donc atteindre mécaniquement le niveau IV (CQFD).

Copyright © Snetap-FSU Page 3/10

En revanche, et l'expertise le pointe parfaitement, le taux de réussite est en diminution de 6 %, avec un différentiel de 14 % entre les candidats « 3 ans » et les candidats « 4 ans ». Ce point est particulièrement inquiétant avec le triplement du nombre de candidats qui ont échoué en juin dernier (5081) alors que le nombre de candidats avait seulement doublé. Rappelons que les autres années, le nombre de candidats en échec n'étaient « que » d'environ 1800 personnes.

De la même façon, l'expertise pointe un phénomène particulièrement inquiétant. C'est le taux de passage entre l'année de première pro et celle de terminale. Pour cette première promotion RVP, près de 3 % de jeunes en moins, issus de la filière « 3 ans » sont passés en terminale professionnelle par rapport aux jeunes « 4 ans ». Cette déperdition semble concerner plus de 10 % des effectifs. D'ailleurs, les éléments fournis lors de CREA laissent apparaître une augmentation sensible des départs en cours d'année de première. Ce dernier point, complété par le taux d'échec de juin 2012 porte à près de 8 000 jeunes qui avaient intégré la seconde professionnelle (ancienne et nouvelle formule) et qui ont quitté la formation en cours. Une analyse plus fine du suivi de cohorte par votre administration est nécessaire afin de mesurer au plus vite les causes de cette déperdition ainsi que les conséquences : sortie sans qualification, réorientation...

Pour appuyer cette analyse vous trouverez ci-dessous un certain nombre d'éléments à propos desquels le SNETAP-FSU à souhaité attirer votre attention concernant ce rapport :

(page 5): dans l'introduction, le rapport rappelle deux des objectifs de la RVP.

Le second est un échec car les sorties sans qualification de niveau IV sont en forte augmentation par rapport aux années précédentes. L'augmentation de nombre de diplômés de niveau IV n'est qu'un artifice : c'est un effet mécanique du double flux et de la quasi-disparition du <u>BEPA</u> au niveau V. L'augmentation très forte du nombre de jeunes en <u>CAPA</u> (niveau V) confirme cet échec et le choix des jeunes et des familles de maintenir un palier pour acquérir un véritable diplôme de niveau V et poursuivre ensuite au niveau IV.

(+12 % pour les CAPA et une baisse des effectifs en sec pro avec -1.6 % pour cette rentrée de septembre 2012)

(page 5) : la lettre du 9 juillet dernier de la DGER impose les pistes de travail à l'inspection

et bien évidemment exclut certaines hypothèses de cet échec comme l'impact de la suppression du palier de la filière BEPA. L'ensemble des conclusions de cette expertise est donc prisonnier de la RVP qui ne peut être à aucun moment réellement expertisée.

Copyright © Snetap-FSU Page 4/10

(page 5) : dans l'introduction, il est indiqué que l'Inspection Pédagogique doit se préoccuper du devenir des élèves et des risques de sorties sans qualification.

moins 6.7 % par rapport à l'année précédente soit un taux d'échec de 16.9 % soit 5084 candidats (seulement 1851 l'année précédente !! et combien sans le BEPA si ces jeunes ne l'ont pas passé comme l'indique le rapport lorsque l'inscription à ce « diplôme » est facultative comme en apprentissage (page 11) ou ne l'ont pas obtenu ?). Quelles sont ses propositions ? L'administration sait-elle à ce jour ce que font les jeunes qui ont échoués en juin dernier ? Redoublent-ils ? Quittent-ils la formation ? L'administration aurait dû depuis septembre engager cette démarche d'appui spécifique de jeunes pénalisés par cette réforme imposée contre l'avis des usagers, des personnels et des professionnels.

(page 6, 8, 16) : comparer les résultats de juin 2012 (incluant l'épreuve de contrôle)

aux résultats de juin 2008 (en expliquant que c'est la seule comparaison possible car il n'y avait pas à cette époque d'épreuve de contrôle) relève de l'escroquerie intellectuelle.

Sinon, l'administration et l'inspection doivent présenter les taux de réussite en juin 2012 avant l'épreuve de contrôle. Le SNETAP-FSU demande d'ailleurs cette transparence totale qui vraisemblablement montrera un creusement encore plus fort des écarts observés.

(page 6): à travers les tableaux, l'échec du bac pro 3 ans est patent pour sa première promotion et l'administration le reconnaît elle-même en prenant dans son projet annuel de performance 2013 un indicateur à la baisse pour le taux de réussite aux examens (-6%).

Il est étonnant alors de constater que l'inspection pédagogique ne semble pas convenir de cet échec.

(page 8): la comparaison des taux de réussite, sous forme de courbes, entre Éducation Nationale et Enseignement Agricole, confirme l'échec général de la RVP.

En effet l'affaissement de la courbe pour l'<u>EN</u> s'amorce dès 2009 alors que les premiers Bac Pro 3 ans se présentent à l'examen.

Copyright © Snetap-FSU Page 5/10

(page 9) : les MFR sont pointées dans ce document.

Le SNETAP-FSU demande que l'administration, de manière transparente dresse un récapitulatif des MFR qui ont bénéficié de la RVP en obtenant un niveau IV. Au regard de la remarque de l'inspection, le SNETAP-FSU s'interroge sur l'effectivité des contrôles, des vérifications de niveau de compétences des équipes.

(page 9-10): l'étude des disparités régionales doit être affinée car il peut y avoir un « effet promo » compte tenu des effectifs concernés mais aussi une nécessité d'accompagnement non pas « individualisée » mais un accompagnement des « territoires ».

Par exemple, les résultats de Champagne-Ardenne et en particulier les résultats au bac pro CGEA Vigne et Vin (annexe 6) doivent interpeller notre appareil éducatif : le bassin d'Epernay se caractérise par une très faible qualification de la main d'oeuvre viti-vinicole (niveau BEPA à près de 70% selon le diagnostic du Pays d'Épernay). Il faut connaître les stratégies familiales en matière d'éducation et d'orientation dans ces territoires sans se contenter simplement de « vendre » l'élévation du niveau de qualification à travers cette RVP. Elle est un échec lorsque cela aboutit à un report vers le CAPA.

(page 10) : la pression de sélection à l'entrée de la filière est évoquée dans le rapport :

il serait utile d'apporter des compléments, des exemples, des faits pour étayer cette hypothèse. Dans tous les cas, si une telle sélection s'est mise en place, cela va à l'encontre de la réforme et aboutit à une « orientation imposée » vers les CAPA. Ou bien est-ce une justification des quotas ?

(page 13 et suivantes) : les conditions d'examens ne sont pas en cause :

l'hypothèse retenue par la DGER dans sa lettre du 9 juillet n'est donc pas validée mais on ne pouvait être dupe de cette diversion même si l'expertise pose un certain nombre de problèmes évoqués lors du CTEA. Et le rapport d'ajouter : « Les différentiels de moyenne constatés entre les deux parcours semblent assez constants quel que soit le type d'épreuves, tous baccalauréats professionnels confondus » (cf. page 18 et 34 - annexe 7).

Copyright © Snetap-FSU Page 6/10

(page 14) : « Par ailleurs, la barre minimale de 10/20 à l'épreuvé E7 pour pouvoir bénéficier de l'épreuve de contrôle est méconnue de nombre de candidats, et sans doute de certains enseignants. ».

Nous ne partageons pas ce constat. Dans des établissements cette objectif d'un passage par l'épreuve de contrôle pour les élèves les plus faible peut devenir une véritable stratégie.

Alors que le SNETAP avait mis en avant, dès le mois de juillet, un écart significatif des taux de réussite avant et après l'épreuve de rattrapage selon les parcours, ce seul paragraphe faisant référence à l'épreuve de contrôle est incompréhensible. Cet élément devait être observé de façon précise.

(page 16) : « Enfin le fait de présenter de manière indifférenciée aux épreuves terminales des candidats avec deux parcours singuliers de formation (trois ans et quatre ans) à pu aussi influencer les résultats :

les jurys ont évalué avec un même « niveau de référence attendu » deux publics différents. Ceci a pu pénaliser de fait des apprenants en parcours 3 ans, qui disposent effectivement d'une moindre expérience. ». Cette phrase suppose que les jurys aurait du évaluer de façon différente les élèves selon leur parcours.

Pour le SNETAP cette élément du rapport est inacceptable. Il est évident que pour un même diplôme et même examen l'évaluation est la même.

« Cette baisse doit être relativisée ». Cette injonction faiblement argumentée ne peut nous satisfaire : reporter la responsabilité essentiellement sur les jurys, les équipes pédagogiques n'est pas acceptable.

En ce qui concerne les jurys, tous les candidats passaient le même examen et les jurys, les correcteurs ne connaissaient pas l'origine des candidats. La remarque de l'Inspection consiste donc à dire que soit il faudra accepter une moindre réussite car les candidats sont moins « matures » soit il faudra diminuer les exigences pour ce diplôme donc baisser le niveau d'exigence du baccalauréat professionnel.

(page 17) : Épreuve 4 : la remarque de l'inspection est effectivement pertinente et le SNETAP-FSU dénonce depuis plusieurs années la disparition des heures de remise à niveau en classe de BTSA.

Cette RVP renforce les risques d'échec des étudiants issus de la filière pro en BTSA alors qu'elle était présentée comme un outil pour favoriser les poursuites d'études dans l'enseignement supérieur court.

(page 17) : « Pour l'épreuve E7, la moyenne 2012 est systématiquement inférieure à la moyenne 2011 avec un écart de l'ordre du demi-point ».

Cette indication est d'autant plus importante que cette épreuve est une épreuve technique entièrement évaluée en CCF. Elle doit donner lieu à une observation fine dans les années à venir.

Copyright © Snetap-FSU Page 7/10

(page 20) : « L'essentiel de la baisse relative observée en 2012 s'explique par une moindre réussite des apprenants en parcours 3 ans ... ».

Cette phrase importante aurait du être reprise dans la conclusion.

(page 21) : Le constat de l'élévation du niveau de qualification relève d'une Lapalissade

puisque l'obtention du BEPA se fait en première, première année du cycle terminal (et donc première année de niveau IV). Les jeunes qui ne souhaitent qu'avoir le BEPA sont obligés d'aller en première pro. La réforme atteint mécaniquement son objectif en supprimant la classe de BEPA. L'affirmation que de nombreux jeunes s'inscrivent en sec pro pour viser un BTSA n'est pas argumentée ? De la même façon, pour les passerelles, on affirme mais sans aucune expertise ? Combien de jeunes suivent cette démarche de passer de la formation initiale scolaire à celle par apprentissage ?

(page 22) : montrer que plus de jeunes accèdent au niveau IV à partir l'utilisation des chiffres absolus du double flux...

+85 % de jeunes passés de première à terminale. Cependant : le tableau en bas de page, montre que le taux de passage de première à terminale est plus élevé pour ceux qui ont suivi le parcours 4 ans (+3%).

(page 23) : l'inspection accorde un satisfecit à l'administration pour avoir atteint l'objectif de la RVP

mais aucun mot pour ceux qui ont échoué qui devraient certainement se satisfaire d'avoir pu atteindre un niveau IV (mais sans réussir au bout). Rappelons qu'il s'agit tout de même de 5000 candidats.

(page 24-25) : en ce qui concerne les préconisations,

il n'est fait mention à aucun moment de la classe spécifique alors qu'un passage en CAPA est évoqué soit 5 années alors pour les « plus faibles » pour avoir un bac pro.

Copyright © Snetap-FSU Page 8/10

(page 25) : l'Inspection fait référence aux BP en formation initiale par apprentissage.

L'apprentissage est une formation initiale avec des finalités diverses et non limitées à la seule insertion professionnelle, or il convient de rappeler que le BP relève de la formation pour adulte et se retrouve ouvert en apprentissage par dérogation... dérogation dont le SNETAP-FSU continue de contester le bien-fondé. Nouvelle impasse de la RVP ici en apprentissage en matière d'absence de solution autre pour proposer aux CAPA une poursuite d'étude et donc une possibilité d'élévation de niveau de qualification... sachant que ces élèves, à quelques exceptions près, ne sont pas capables de raccrocher un cycle de bac pro 3 ans en classe de 1ère. Les chiffres sont là encore éloquents quant à l'échec de la RVP sur ce point : dans nos CFA, il n'y a pas plus d'élèves de CAPA qui réussissent aujourd'hui en 1ère bac pro qu'avant la réforme...

(page 25): L'inspection interroge la place de la certification BEPA.

La RVP a totalement détruit la valeur reconnue de ce diplôme. Aujourd'hui, on s'interroge après l'entreprise de destruction.

(page 26): en ce qui concerne les préconisations, il est intéressant de préconiser une prise en compte de la prise en charge des élèves en difficulté tant au niveau de la formation initiale que de la formation continue.

Tout comme d'ailleurs l'incantation de la prise en compte des acquis de la recherche en sciences de l'éducation... 3 ans après la montée en charge de la réforme... il est effectivement temps de s'y pencher.

Or, ici le SNETAP-FSU s'étonne tout de même, car depuis 6 mois, il interpelle l'administration et l'inspection sur le sujet de la formation initiale des enseignants sans jamais obtenir aucune réponse de leur part. D'autre part, le SNETAP-FSU s'est étonné lors du <u>CTM</u> FORMCO du 21 novembre dernier qu'aucune formation dans la rubrique « élèves en difficulté, pratiques pédagogiques » n'apparaissent dans le PNF 2013. Il est trop facile de reporter la responsabilité sur les équipes pédagogiques en pointant un manque de professionnalisation dans ces domaines sans réfléchir à la mise en place des outils de formation de ces mêmes équipes.

Pour le SNETAP FSU le constat d'un échec de la rénovation de la voie professionnel est clair. Il faut en tirer les conséquences et redonner toutes les chances de réussite à tous les élèves et apprentis faisant le choix d'un Baccalauréat Professionnel.

Le SNETAP FSU distingue deux problématiques soulevées dans ce document :

Copyright © Snetap-FSU Page 9/10

- les problématiques d'évaluation : en effet les inspecteurs soulèvent avec raison un certain nombre de difficultés liées aux conditions d'évaluation (au delà du problème de la gestion des doubles flux). Le SNETAP FSU réitère sa demande d'une de réflexion sur l'évaluation d'une façon générale.
- les problématiques de la **rénovation de la voie professionnelle** : elles exigent à très court terme la mise en ½uvre de dispositifs et de moyens permettant aux élèves en difficultés ou qui en sentiraient le besoin de bénéficier d'un temps et de soutien supplémentaires pour atteindre le niveau IV. Elles nécessitent à plus long terme une remise à plats complète de la RVP dans l'intérêt des jeunes et pour répondre véritablement à la demande sociale d'élévation des niveaux de qualifications.

Dans l'attente des suites que vous donnerez à un tel dossier, nous n'en doutons pas, veuillez agréer, Madame la Directrice Générale, l'expression de nos sincères salutations.

Jean Marie LEBOITEUX Secrétaire Général SNETAP FSU

[1] ci-joint

Copyright © Snetap-FSU Page 10/10